

## 2428 - Mise en garde contre un site internet qui vise à altérer le Coran

---

### question

Un ami m'a informé de l'existence d'un site internet dont l'auteur modifie les versets du Coran et présente ses résultats comme étant du Coran. Que pourrions-nous faire pour arrêter ce travail ?

### la réponse favorite

Avant de répondre à cette question, il faut attirer l'attention sur l'importance de s'imposer la sagesse quand il s'agit de dénoncer le mal. C'est pour éviter que l'on fasse tomber dans le piège qui consiste à faire la publicité des sites hostiles à l'Islam. Car cela risque d'inciter tous à les explorer et à lire leur contenu. De cette manière, on aurait indirectement participé à la diffusion de l'entreprise d'un vaut-rien qui prétend imiter le Coran et produire un texte qui lui est semblable. Ceci est impossible puisque Allah, le Majestueux et Très Haut avait lancé un défi aux arabes les plus éloquents et à leurs poètes les plus réputés pour leur maîtrise de l'arabe, dans le sens de la production d'un texte égal au Coran. Le défi adressé à des arabes au sommet de leur éloquence était ainsi exprimé par le Puissant et Majestueux : **« Eh bien, qu' ils produisent un récit pareil à lui (le Coran), s' ils sont véridiques. »** (Coran, 52 : 34). Quand ils s'avérèrent incapables de le relever, Il leur demanda de produire dix sourates égales à celles du Coran. C'est ce que le Transcendant dit ainsi : **« Ou bien ils disent: "Il l' a forgé (le Coran)" - Dis: "Apportez donc dix Sourates semblables à ceci, forgées (par vous). Et appelez qui vous pourrez (pour vous aider), hormis Allah, si vous êtes véridiques". »** (Coran, 11 : 13). Quand ils se révélèrent incapable de relever ce défi, Il les invita à produire une seule sourate égale au Coran dans son éloquence, dans sa richesse linguistique et dans sa sagesse. Le Puissant et Majestueux dit à

ce propos : « **Ou bien ils disent: “Il (Mouhammad)**

**l' a inventé?” Dis: “Composez donc une sourate semblable à ceci, et appelez à votre aide n' importe qui vous pourrez, en dehors d' Allah, si vous êtes véridiques”.** » (Coran, 10 : 38). Il les invita encore à solliciter

l'assistance de celui qui leur plaisait pour pouvoir relever le défi. C'est

à ce propos qu'il dit : « **Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre Serviteur, tâchez donc de produire une sourate semblable et appelez vos témoins, (les idoles) que vous adorez en dehors d' Allah, si vous êtes véridiques.** »

(Coran, 2 : 23). Quand ils furent incapable de répondre à ce défi, Il les informèrent qu'ils ne le pourraient à aucun moment, quelle que soit l'assistance qu'ils

pourraient solliciter. A ce propos le Transcendant dit : « **Dis: “Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable**

**à ce Coran, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s' ils se soutenaient**

**les uns les autres”.** » (Coran, 17 : 88). Personne hormis Allah ne

peut produire l'égal du Coran puisque le Coran, comme l'affirme le Puissant et Majestueux, est : « **un Livre dont les versets sont parfaits en style**

**et en sens, émanant d' un Sage, Parfaitement Connaisseur.** » (Coran, 11 : 1).

Quand certains menteurs tentèrent d'imiter le

Coran, ils fabriquèrent des inanités qui font rire aux enfants pour ne pas parler des sages et grandes personnes. C'est comme les propos de Moussaylima

le menteur : « **grenouille fille de deux grenouilles ! Cris comme tu le pourrais ! Ta moitié supérieure est dans l'eau et ta moitié inférieure dans la boue !** » entre autres inanités préférées par lui et par d'autres faux

prophètes. (Voir Sayd al-Khatir d'Ibn

al-Djawzi, p. 404).

Parfois le faux trompe certaines personnes à cause de leur ignorance et l'absence chez elles de la connaissance des règles de la grammaire arabe et de ses tournures de style. Mais celui qui a une bonne compréhension et une vivacité d'esprit peut distinguer [le faux du vrai] et savoir que ces paroles inventées ne peuvent pas être du Coran.

Si nous jetons un regard sur le site en question, nous constatons que la mécréance s'exprime à travers les fausses sourates. C'est par exemple le cas de la précision selon laquelle Jésus est fils de Dieu et il est en même temps Dieu, et la propagande en faveur de la mauvaise doctrine des Rafidites et d'autres balivernes. Ensuite l'on y trouve une étonnante contradiction. Au même moment où le menteur dit dans une « **sourate** » intitulée « **incarnation** », au 6<sup>e</sup> « **verset** », selon lui : « **Gloire au Maître de l'Univers qui transcende l'adoption d'un fils au sein de Sa créature** » l'on trouve dans le 7<sup>e</sup> « **verset** » de « **la sourate la croyance** » : « **Tu es le vrai fils de Dieu et c'est en toi que nous croyons** ».

Notre Maître a dit la vérité quand Il a dit: « **Ne méditent- ils donc pas sur le Coran? S' il provenait d' un autre qu' Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions!** » (Coran, 4 : 82).

Et puis celui qui regarde [attentivement] les sourates inventées y trouve un autre paragraphe insensé dans laquelle le menteur prétend qu'Allah a permis à Son prophète de changer et de modifier le contenu du Coran à sa guise. L'expression en question, qui figure au 6<sup>e</sup> « **verset** » de la « **sourate** » des commandements dit : « **Abroge ce que tu voudras des ordres que nous leur avons donnés ; nous te permettrons d'apporter des correctives à nos décisions !** ».

Tout musulman saisit le contenu mensonger que véhicule ce paragraphe produit par l'esprit d'un menteur. Avez-vous

déjà vu, ô lecteur intelligent, des propos aussi insensés ? Est-il possible qu'Allah révèle un Coran dont Il prescrit l'application, l'exécution et l'observance du contenu comme Il l'affirme dans ses propos : « **Et voici un Livre (le Coran) béni que Nous avons fait descendre - suivez- le donc et soyez pieux, afin de recevoir la miséricorde -** » (Coran, 6 : 155) [pour revenir en autoriser l'abrogation ?] Est-il possible encore que le Transcendant prescrive à Son Messager l'attachement au Coran et le menace, en cas de non transmission du texte de la révélation qui lui est faite sans altération ni dissimulation, comme l'indiquent les propos du Transcendant : « **Ils ont failli te détourner de ce que Nous t' avons révélé, (dans l' espoir) qu' à la place de ceci, tu inventes quelque chose d' autre et (l' imputes) à Nous. Et alors, ils t' auraient pris pour ami intime. Et si Nous ne t' avons pas raffermi, tu aurais bien failli t' incliner quelque peu vers eux. Alors Nous t' aurions certes fait goûter le double (supplice) de la vie et le double (supplice) de la mort; et ensuite tu n' aurais pas trouvé de secoureur contre Nous.** » (Coran, 17, 73-75) et comme l'indiquent encore les propos du Transcendant : « **Et s' il avait forgé quelques paroles qu' ils Nous avait attribuées, Nous l' aurions saisi de la main droite, ensuite, Nous lui aurions tranché l' aorte.** » (Coran, 69 : 44-46) et d'autres versets [pour revenir en autoriser l'abrogation ?] Est -il possible, disons-nous, qu'après tout cela vienne une prétendue sourate déclarer que le Messager a le droit d'abroger ce qui lui plaît parmi les parties du Coran, de les changer et de les modifier puisqu'il lui est permis de le faire et qu'il est habilité à supprimer les dispositions qu'il veut faire disparaître ?

Celui qui peut abroger du Coran ce qu'il veut est Celui-là même qui a révélé le Coran : l'Unique, le Transcendant. A ce propos le Puissant et Majestueux dit : « **Allah efface ou confirme ce qu' Il veut et l' écriture primordiale est auprès de Lui.** » (Coran, 13 : 39) et : « **Faudrait- il chaque fois qu' ils concluent un pacte, qu' une**

**partie d' entre eux le dénonce? C' est que plutôt la plupart d' entre eux ne sont pas croyants.** » (Coran, 2 : 100). Notre devoir et celui de notre Messager consiste à méditer [le texte] et à l'appliquer et non à l'altérer, ni l'annuler ni le modifier. A ce propos le Transcendant dit : « **(Voici) un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu' ils méditent sur ses versets et que les doués d' intelligence réfléchissent!** » (Coran, 38 : 29).

Nous avons vu dans les fausses sourates de ce site internet un exemple vivant du contenu des propos du Très Haut : « **Et il y a parmi eux certains qui roulent leurs langues en lisant le Livre pour vous faire croire que cela provient du Livre, alors qu' il n' est point du Livre; et ils disent: "Ceci vient d' Allah, alors qu' il ne vient point d' Allah. Ils disent sciemment des mensonges contre Allah.** » (Coran, 3 : 78).

Nous demandons à Allah de soutenir Sa religion et de rehausser Son livre et de renforcer [la position] de Ses alliés, comme nous demandons au Transcendant d'humilier Ses ennemis, de les abaisser et de les repousser déçus. Puisse Allah bénir notre prophète Muhammad.